



Une station du Néolithique final : *Parking Rotonde*

Responsable d'opérations

Anne Hasler

On doit à l'étude géomorphologique réalisée lors de la fouille conduite à l'emplacement de l'actuel parking Rotonde, en 2004, la découverte d'éléments néolithiques dont la présence était jusqu'alors insoupçonnée dans cette partie d'Aix-en-Provence (63). Après une phase d'évaluation consacrée à reconnaître l'étendue de cette occupation préhistorique, le Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur a prescrit une fouille complémentaire qui a porté sur près de mille mètres carrés.

À la recherche d'éventuels vestiges de sols

L'occupation néolithique se présentant sous la forme d'un épandage de mobilier et de pierres, la fouille a consisté en une succession de décapages manuels à l'issue desquels, les niveaux archéologiques ont fait l'objet d'un relevé manuel figurant les pierres et signalant les vestiges par un code différenciant la céramique, l'industrie lithique et la faune. Les secteurs les plus riches ont nécessité une dizaine de décapages et de relevés successifs pour explorer les vingt centimètres d'épaisseur de la couche archéologique.

La compréhension immédiate de l'organisation des vestiges lors de la fouille s'est heurtée à plusieurs écueils, le principal étant que la couche archéologique se présentait sous la forme d'un dépôt argilo-limoneux noirâtre hydromorphe. Si l'on ajoute qu'aucun aménagement typique des sites néolithiques de plein air, tels que des structures en creux ou des foyers, n'a été mis en évidence, l'identification de véritables niveaux d'occupation successifs s'est révélée hasardeuse.

La compréhension immédiate de l'organisation des vestiges lors de la fouille s'est heurtée à plusieurs écueils, le principal étant que la couche archéologique se présentait sous la forme d'un dépôt argilo-limoneux noirâtre hydromorphe. Si l'on ajoute qu'aucun aménagement typique des sites néolithiques de plein air, tels que des structures en creux ou des foyers, n'a été mis en évidence, l'identification de véritables niveaux d'occupation successifs s'est révélée hasardeuse.

Ce sont les données croisées des études paléo-environnementales et archéologiques qui ont permis de cerner la nature du site et d'affiner la lecture de sa stratigraphie. L'occupation néolithique se situe dans une dépression au colmatage limono-argileux et aux contours mal définis. Elle est plus précisément prise au sein de dépôts argilo-limoneux noirâtres hydromorphes connaissant des phases d'assèchement. L'étude des coquilles d'escargots (malacologie) livre l'image d'un paysage ouvert, correspondant à des formations de prairies plus ou moins denses, en fonction de la variation du degré d'humidité, et signale aussi une zone marécageuse dans la partie centrale du site.

Les coupes ont permis de distinguer au moins deux niveaux d'occupation séparés par une strate stérile. Le plus ancien est constitué de dépôts lités mis en place à l'état boueux. Ils contiennent des résidus d'activité, témoignant de traces de piétinement et d'un léger assèchement. La strate stérile intermédiaire correspond à des apports colluviaux soumis à des engorgements hydriques réguliers et prolongés, qui alternent avec des phases d'assèchement. L'étude malacologique y a identifié une légère déprise, matérialisée par un faible rehaussement de la couverture végétale. L'emprise humaine se fait ensuite plus marquée avec des dépôts qui présentent des caractères de sols aménagés par épandage. Enfin, au sommet de la séquence néolithique figure une accumulation de débris qui pourraient correspondre à l'abandon du secteur. Toutes les coupes n'offrent pas une vision aussi détaillée de ces occupations néolithiques. Cette variabilité doit, semble-t-il, être imputée à une gradation dans le degré d'implantation des hommes Néolithiques selon les secteurs. Aucune structuration de l'espace n'a pu être mise en évidence, mais un ensemble de près de six-mille artefacts a été récolté. Ce mobilier étant essentiellement constitué de silex, l'étude de la répartition spatiale a porté sur la recherche de traces d'activité de taille. La démarche a consisté à détecter des regroupements de différents produits de taille (nucléus, pièces techniques, outils, éclats corticaux) par type de matière première. Le site témoigne, en effet, de plusieurs sources d'approvisionnement en silex : matières premières locales, silex bédoulien de la région du Mont Ventoux, silex de la région de Forcalquier. Bien qu'aucun poste de débitage n'ait été mis en évidence de façon formelle par le biais de remontages entre pièces lithiques, l'analyse des données a malgré tout permis d'identifier au moins trois zones regroupant différents éléments de la chaîne opératoire de la taille du silex, qui attestent cette activité sur le site. Deux facteurs ont cependant contribué à limiter la compréhension de l'organisation des occupations. D'abord, la présence de nombreux éléments en position de rejet (artefacts usés ou cassés) – qui brouillent l'image se dégageant de la répartition des objets –, mais aussi la relative déstructuration des sols d'occupation à la suite de phénomènes d'humectation/dessiccation. L'étude de la répartition spatiale de la céramique et des restes de faune n'a livré aucune information complémentaire.



63 Vue aérienne du chantier de fouille réalisé à l'emplacement du Parking Rotonde en 2004

La datation du site

L'absence de charbons de bois et l'indigence des restes de faune n'ayant autorisé aucune analyse radiocarbone, la datation du site repose exclusivement sur la typologie du mobilier archéologique.

L'industrie lithique plaide pour une homogénéité chronoculturelle de la série (64 à 66). Elle inclut des éléments de tradition chasséenne tels les tranchets, les lamelles débitées à la pression en silex blond, une forte proportion de silex bédoulien, utilisé principalement pour un débitage d'éclats, mais aussi des éléments plus caractéristiques de la fin du Néolithique (lames en silex oligocène du bassin de Forcalquier, production majoritaire d'éclats, forte proportion de silex locaux, armatures, pièces bifaciales biconvexes étroites, pièces bifaciales sur plaquettes). Elle présente ainsi des caractéristiques qui la rapprochent d'assemblages datés du début du Néolithique final.

La céramique, très dégradée et dont l'effectif se monte à seulement deux cents tessons, offre peu d'indices typologiques. Elle est majoritairement composée de tessons issus de petits et moyens récipients (épaisseur moyenne des fragments : 0,5 à 0,6 cm). Seuls deux éléments nettement plus épais sont susceptibles de provenir de vaisseaux de grandes dimensions, du type jarre de stockage.

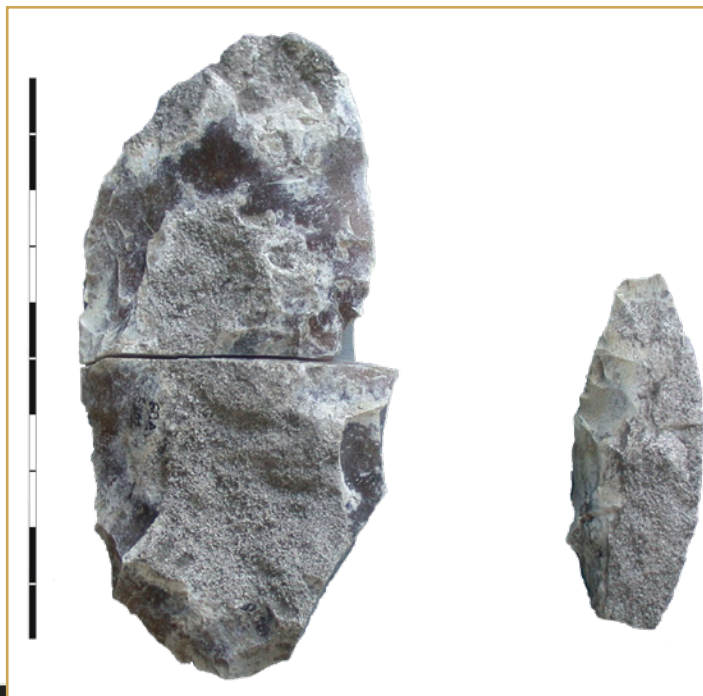
Peu caractéristiques, les neuf éléments typologiques identifiés (quatre bords, trois anses en ruban, toutes incomplètes, un mamelon assez proéminent et un cordon digité) n'autorisent pas d'attribution chronoculturelle précise. Si les anses en ruban sont peu représentées dans les séries régionales du Néolithique final, elles sont en revanche recensées dans le Chasséen, abondantes dans son faciès ancien et toujours présentes dans son faciès récent. On en dénombre également dans des séries postérieures au Néolithique moyen comme à l'Avencas à Brissac (Hérault) ou au Duc et aux Ribauds à Mondragon (Vaucluse). Le mamelon proéminent diffère des préhensions connues dans le Chasséen et trouve plus d'éléments de comparaison en contexte du Néolithique final.

Ainsi, la série céramique ne fournit pas véritablement d'indice relatif à son attribution chronologique, mais la présence de certains éléments (anses en ruban, cordon) tend à confirmer la datation au début du Néolithique final que suggère l'étude de l'industrie lithique taillée.

Outre la découverte inattendue d'un nouveau site de la Préhistoire récente, pour lequel tous les indices convergent pour autoriser une datation au début du Néolithique final, l'un des principaux intérêts de la fouille conduite en 2004 est d'avoir permis de réviser l'analyse de la stratigraphie ancienne. On sait désormais que certaines des strates identifiées auparavant comme du substrat géologique, relèvent en fait d'une sédimentation d'ordre anthropique. La présence de ces vestiges néolithiques atteste, d'autre part, leur conservation possible en milieu urbain, alors qu'on les supposait jusqu'alors détruits par les aménagements qui leur ont succédé. Enfin, il convient de relever le cadre pluridisciplinaire des investigations conduites sur le site. La collaboration, à toutes les étapes des recherches, de différents spécialistes des sciences de la terre, a permis d'y reconstituer l'évolution du paysage depuis la période néolithique jusqu'aux temps historiques.



64 Lames en silex débitées en percussion directe



65 Outils : pièces bifaciales sur plaquettes



65 Outils : pièces bifaciales biconvexes étroites